



*Montreuil, le 25 mars 2021*

## **APPEL DE LA COMMISSION EXECUTIVE CONFEDERALE DU 23 MARS 2021 AUX ORGANISATIONS DE LA CGT**

La Direction confédérale a fait le point sur la situation économique et sociale actuelle, dans un contexte de multiplication de luttes locales.

En effet, malgré la situation sanitaire, de nombreuses mobilisations sont organisées dans les entreprises et les services sur les questions d'emploi, de salaire et de défense des services publics. Les organisations de la CGT sont présentes et apportent un très fort soutien à ces luttes.

Les travailleurs et travailleuses de la culture sont dans l'action depuis le 4 mars et occupent plus de 70 lieux de spectacle, tout comme les salariés de la SAM Société aveyronnaise de métallurgie, à Viviez.

Les premiers agissent tout à la fois pour la réouverture des lieux culturels et pour plus de protection sociale et garanties collectives. Cela passe par le retrait de la réforme de l'assurance chômage. Les seconds avec leurs collègues de la Bosch pour préserver l'emploi leur outil de travail et l'avenir de leur territoire.

Leurs luttes comme bien d'autres rejoignent celles de nombreux secteurs professionnels sur des revendications communes. Toutes et tous agissent pour le maintien et le développement de leur emploi, pour leurs conditions et protections au travail et pour le sens de leurs missions. Ils revendiquent des embauches en emplois stables et ainsi luttent contre la généralisation de la précarité qui induit la pauvreté et désespoir.

Ce foisonnement d'actions qui se nourrissent les unes des autres avec une diversité de modalités d'action s'inscrit dans la démarche de multiplication des luttes partout décidée par le CCN en janvier. Les mobilisations se développent et convergent, elles s'alimentent les unes aux autres, et pour certaines sont victorieuses, elles donnent de la force pour s'engager dans la grève et l'action.

D'ores et déjà plusieurs dates de mobilisations professionnelles sont annoncées par plusieurs fédérations tout comme l'appel unitaire des retraités du 31 mars pour la revalorisation des pensions de retraite, l'accès aux soins, notamment à la vaccination et plus de services publics.

Pour que ces appels soient massifs et gagnants, il faut veiller à ce que les syndicats soient en capacité de s'en saisir et que les salariés soient complètement associés à leur construction, y compris en travaillant des convergences revendicatives entre les différentes professions en lutte sur un même lieu de travail, sur un même bassin d'emploi.

La Direction confédérale appelle les organisations, localement, à réunir les syndicats, à organiser les conditions du rassemblement des salariés de différents champs professionnels en partageant leurs revendications et leurs modalités d'action. **Faisons de cette période, un véritable printemps des luttes tout au long des mois de mars et avril.**

Multiplions les actions dans les entreprises, les bureaux d'embauche, les manifestations et faisons grandir et converger les mobilisations en cours pour gagner l'annulation de la réforme de l'assurance chômage, l'amélioration des droits pour toutes et tous avec l'indemnisation de tous les privés d'emploi, comme le porte notre projet de sécurité sociale professionnelle. Défendons l'emploi, l'augmentation des salaires, la réduction du temps de travail et le renforcement des services publics.

Le 4 pages de masse contact « pour l'emploi, imposons une autre logique » mis à disposition la semaine dernière en est un outil essentiel. Sa diffusion doit s'organiser en priorisant les entreprises et les services. Créer le débat avec de plus en plus de salariés qui ne connaissent pas encore notre projet global de rupture avec les politiques menées par le gouvernement comme par le patronat est déterminant pour construire le rapport de force.

Malgré les conditions sanitaires toujours difficiles, la CGT est en ordre de marche.

La prochaine Commission exécutive confédérale qui se réunira, le 7 avril, sera amenée à réfléchir à partir des remontées des mobilisations en cours, des initiatives programmées pour la reconquête de l'industrie et des services publics, à un appel dans les prochaines semaines, à une journée de mobilisation d'ampleur interprofessionnelle en territoire, construite avec l'ensemble des boîtes en lutte.

Le 1<sup>er</sup> mai doit être déjà également mis en perspective comme une date de forte mobilisation.

La Direction confédérale salue l'engagement des organisations dans la campagne électorale des TPE, ouverte du 22 mars au 6 avril. Voter et faire voter CGT, participe à renforcer la CGT, ses militantes et militants et les capacités de mobilisation de toutes et tous.